L'arrestation d'un Ingénieur des R.L. d'Amiens

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

UN ENTRETIEN BIEN SURVEILLÉ

Au 12 de la rue Gresset, lundi soir à 8 h. 30... La scène se déroule dans le bureau de M. Launay, entre l'ingénieur Billet et le sinistré... Quatre hommes : M. Dautun, le commissaire de police du 3e arrondissement ; le brigadier Leriche, de la sûreté et deux agents sont postés aux écoutes dans les pièces contiguës.

Et la conversation s'ouvre entre les deux hommes : *le sinistre demande au fonctionnaire de lui rappeler leur accord*, lui faisant ainsi reconstituer complètement l'origine et le sens exact des négociations nouées entre eux

Sans difficulté, l'ingénieur se prête à ce désir et les policiers, aux aguets, s'entendent préciser les précédentes déclarations de M. Launay. Et puis, l'entretien termine et l'accord fait sur tous les points, M Launay tend au fonctionnaire les vingt-cinq billets de mille francs que l'autre empoche hâtivement.

ARRÊTÉ

Après avoir pris congé, Billet, reconduit par son hôte s'en va, lorsqu'à la porte, les quatre policiers, surgissant silencieusement, l'arrêtent.

Billet, alors proteste véhémentement. Il ne comprend pas, affirme-t-il, et déclare qu'on doit se tromper. Il décline ses titres : ingénieur, agent technique principal aux services de la Reconstitution, assure que cette erreur, coûter cher a ceux qui l'ont commise puis sur les réponses brèves des policiers, consent enfin à se calmer.

Amené au poste central, Billet est interrogé par MM. Wargnier et Dautun. Il est invité à présenter les vingt-cinq billets de mille francs qu'il a empochés rue Gresset.

Sans trop hésiter, Billet s'exécute. Les vingt-cinq coupures portent les numéros des billets contrôlés ce matin même par le commissaire central ; C'est le flagrant délit.

Après un interrogatoire assez bref, et qui n'ajoute d'ailleurs plus rien à ce qu'on sait, Billet, qui nie toujours son geste inélégant, est placé dans les locaux de la sûreté, où il passe la nuit pour être conduit le matin, route d'Albert

LES AVEUX DU COUPABLE

L'ingénieur Billet a comparu devant M. Bucquoy, juge d'instruction, a qui a été confiée l'*information judiciaire*.

Billet, au contraire de ce qu'il apparaissait la veille, lors de sa capture, était absolument affaissé, déprimé. Loin de nier, il reconnut parfaitement sa faute, qu'il expliqua ainsi :

— J'ai agi dans un moment d'aberration que je ne peux pas m'expliquer. Il m'est passé des quantités de dossiers de dommages de guerre par les mains en cinq ans J'ai fait faire à l'Etat plus de trente millions d'économies. Je n'ai pas de besoins personnels, mais en demandant à M. Launay une somme de 25 000 francs, je voulais la consacrer à la réalisation d'une invention merveilleuse à laquelle je travaille depuis longtemps : un moteur permettant d'augmenter, dans de fantastiques proportions, les vitesses actuelles des avions et autos. Ces vingt-cinq mille francs, je les ai vus à ma portée... Ils m'étaient nécessaires pour réaliser mes plans, je les ai pris...

Sur cette déclaration, l'interrogatoire a pris fin D'ici à quelques jours, un nouvel interrogatoire ramènera à nouveau le fonctionnaire coupable devant le juge d'instruction.

AUX PENSIONNÉS TUBERCULEUX

Les pensionnés tuberculeux d'un titre spécial d'indemnité de soins ayant pris fin le 31 décembre 1925 pourront en obtenir le renouvellement sur demande adressée à la Sous-Intendance et accompagnée du titre expiré.

LE REICH A LA S. D. N.

La demande d'admission du Reich dans la Société des Nations est attendue par le secrétariat de Genève dans les derniers jours du mois.

Dès qu'elle aura été reçue, un Conseil sera convoqué pour autoriser le secrétaire général à convoquer une assemblée extraordinaire de la Société des Nations qui aurait lieu en mars, en même temps que la session ordinaire du Conseil

ILS TENTÈRENT DE FAIRE DÉRAILLER DEUX TRAINS

Une double tentative de déraillement a été commise sur la ligne d'Algérie. Le mécanicien du train arrivant à Tunis, vers minuit, a trouvé, à peu de distance de Souk-el-Arba, la voie encombrée par un amas de traverses. Il put arrêter le convoi à temps pour éviter une catastrophe

Quelques heures plus tard, au même endroit, les traverses furent retrouvées en travers de la voie par le mécanicien d'un train de marchandises. Les coupables ont été arrêtés Ce sont trois indigènes employés à la Compagnie qui leur avait signifié leur licenciement.

UNE GRAVE CRISE DE CHOMAGE EN ALLEMAGNE

On mande de Dresde à la « Gazette de Francfort » que le chômage augmente en Saxe dans des proportions alarmantes : de 41 % entre le 15 et le 27 décembre, il a atteint 100 % dans certaines communes.

Les autorités ont tout prêts des projets de travaux publics à faire exécuter par les chômeurs : maisons ouvrières, routes, voies ferrées, barrages de vallées, mais elles ne peuvent rien reprendre, faute de fonds pour acquérir les matériaux de construction, d'une part, et, d'autre part, les denrées nécessaires à l'alimentation des ouvriers.

Le ministre saxon du Travail escompte relèvement de l'impôt sur les gros loyers, une somme de 85 millions de marks qu'il voudrait consacrer à la création de petits logements, mais il est sollicité par ailleurs de subventionner les industriels en danger de faillite, afin de les maintenir en activité.

Tout ce que le gouvernement saxon peut faire en ce moment est de mettre deux millions de marks à la disposition des communes les plus éprouvées, pour venir en aide à leurs chômeurs.

Le Congrès Socialiste repoussera la participation

Nous avons déjà annoncé que, d'après les décisions prises par les diverses fédérations départementales socialistes, il apparaissait que le Congrès National S.F.I.O. se prononcerait contre la participation ministérielle.

Voici ce qu'écrit à ce sujet un de nos confrères parisiens :

« Les deux tiers environ des fédérations ont actuellement fait connaître leur position : il est donc possible déjà de discerner, d'une manière à peu près certaine, l'orientation que prendra, le 10 Janvier, le Congrès National du parti S.F.I.O.

« Malgré les nuances qui distinguent les principaux leaders socialistes, deux motions seulement seront, selon toute vraisemblance, présentées en fin de compte au congrès : l'une favorable, l'autre hostile à la participation gouvernementale.

« Environ 2.150 mandats se sont déjà prononcés : 1.350 se sont manifestés contre la participation et 800 en faveur de la thèse soutenue par Renaudel.

« Il reste 1.000 suffrages à pointer représentant en majeure partie les éléments des fédérations paysannes. Et c'est surtout parmi ceux-ci que se recrutent les partisans de la thèse participationniste. Malgré cela, la conception de Paul Faure recueillera certainement encore quelques centaines de mandats, auxquels il convient d'ajouter une centaine de voix de la Seine qui seront acquises dès vendredi prochain.

« C'est donc la thèse antiparticipationniste de Paul Faure qui aura *la majorité le 10* Janvier : mais cette majorité ne sera point aussi importante que certains semblent l'indiquer. Elle paraît devoir se ramener aux alentours de 300 mandats ».

LA MOTION QUI SERA SOUMISE AU CONGRÈS DE LA SEINE

Voici le texte de la motion de la majorité qui sera présentée vendredi soir au vote des délégués de la Fédération de la Seine du Parti socialiste S.F.I.O. (Motion de la majorité hostile à la participation).

Le Parti socialiste, réuni en Congrès extraordinaire, plus profondément pénétré que jamais de l'impérieuse nécessité d'assurer et de maintenir l'unité de vote de ses députés dans le sens des décisions de ses Congrès, rappelle au Groupe socialiste de la Chambre qu'étant dans le sein du Parlement l'expression politique vivante et agissante d'une classe en lutte ouverte et continue contre le régime capitaliste, son état, ses privilèges et ses injustices, il doit toujours rester lui-même, conserver sa physionomie propre et ne jamais aliéner l'indépendance de son action.

S'il lui faut, sur un sujet déterminé, prendre contact et entrer en relation avec les représentants d'autres partis, il ne doit en aucun cas et sous aucun prétexte se confondre systématiquement et d'une façon permanente avec eux dans une formation politique parlementaire quelconque.

Pour ne pas manquer tout à la fois à sa tradition historique et à son devoir socialiste, le Groupe parlementaire est tenu d'apporter ses solutions aux différents problèmes financiers, politiques et économiques qui se posent devant lui, en défendant à la tribune de la Chambre les projets socialistes ou d'inspiration socialiste qu'il a élaborés, se réservant ensuite, s'ils sont repoussés, la faculté de voter ceux qui s'en rapprochent le plus.

Le Parti socialiste réuni en Congrès extraordinaire, soucieux au suprême degré des intérêts du monde du travail et de la nation qu'il confond et identifie, croit fermement à la possibilité d'un vigoureux effort de redressement budgétaire et financier efficace.

Non seulement il en a la profonde et intime conviction, mais il tient à l'affirmer publiquement avec toute la force dont il est capable, et devant les défaillances des soi-disant démocrates qui ont compromis le politique prolétarienne le 11 mai, il est prêt à le prouver. C'est pourquoi, conformément aux principes rappelés dans le rapport précédent, s'il refuse catégoriquement à participer sous quelques modalités que ce soit à un Gouvernement de coalition, issu d'une formation parlementaire qu'il a toujours condamnée, il se déclare prêt à accepter de constituer un Gouvernement dirigé par lui, qui aurait pour mission, même s'il y faisait entrer quelques éléments étrangers au Parti, d'appliquer les solutions contenues dans son programme, en faisant prévaloir dans l'action gouvernementale les méthodes d'énergie, d'audace et de volonté qu'on croit seules susceptibles de sauvegarder l'avenir du pays et de sauver la Démocratie menacée, en l'acheminant vers l'instauration socialiste.

BRACKE, LONGUET, ZIROMSKI, Léon BLUM, Maurice MAURIN, GRAZIANI, LE TROQUER, PAGES, Louis LEVY, ROSSIGNOL, RELLA, Albert GUERRE, HOUDART, René JOUSSE, VANDALLE.

LE BOLCHEVISME AURA BIENTOT VÉCU...

Sir H. W. Deterding, directeur général de la Royal Dutch Petroleum Compagny, vient d'envoyer au « Morning Post » une lettre, en réponse à un article publié par les « Izvestia », le 28 Décembre 1925.

— Je suis prêt à croire, dit notamment M. Deterding, que les soviets vendent leurs produits avec profit, mais je voudrais leur demander pourquoi leurs produits sont vendus sous l'étiquette « russe » au lieu de « soviétique », pourquoi usent-ils d'un faux nom ?... Si vous avez peur de la bourgeoisie, pourquoi voulez-vous son argent ? En réalité, c'est que si vos produits étaient déclarés « soviétiques », leur vente pourrait en souffrir.

»....Pourquoi n'admettez-vous pas que vous partagez ma conviction, que vous êtes près, très près de la fin, et qu'avant plusieurs mois, la Russie reviendra à la civilisation. Soyez des hommes, admettez, comme le fit Lénine, que vous avez fait une erreur. Tous les articles de presse ne diminueront pas ma conviction que le bolchevisme en Russie prendra fin avant que 1926 soit écoulé. Alors la Russie pourra attirer à elle tout le crédit du monde et ouvrir ses frontières à tous ceux qui veulent travailler ».

LES INONDATIONS

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

En barque sur les lacs

Pilotés par les soldats du génie et d'habiles mariniers, nous avons parcouru cet après-midi les quartiers sinistrés.

Par milliers les habitants sont toujours réfugiés à l'étage.

Des barques, des pontons viennent leur apporter vivres et eau potable.

Rien de plus poignant que ce spectacle désolant !

Rue Marais, une corde a été tendue à travers la rue et les habitants se passent au moyen du va-et-vient les aliments qu'ils ont sauvés, unissant ainsi leur infortune et s'entraidant mutuellement

Rue de l'Industrie, un chat est tombé à l'eau. Il nage désespérément, sa maîtresse l'appelle, implore pour qu'on le sauve.

Plus loin, c'est un docteur qui, faisant une gymnastique périlleuse grimpe un mur, pour aller porter secours à une malade en danger.

Rue Cokerill une sage-femme fait ses visites. On la hisse au second étage à l'aide d'une corde.

Plus loin, près de la Meuse, une octogénaire est décédée On l'a enlevée la nuit, mise en bière et transportée en bateau dans une église récemment libérée des eaux. Les funérailles auront lieu plus tard.

D'autres barques tracent leur profond sillon dans les eaux sales et putrides. L'épidémie guette. Pourvu que l'eau s'écoule sans tarder !

Et tandis que nous regagnons le port d'embarquement, *du ciel gris la pluie, une pluie fine* et ténue se remet à tomber.

L'eau clapote sinistrement sur les murs saturés d'eau.

C'est toujours la désolation, l'indicible désolation !

Marcel POLVENT.

Nouvelle crue de l'Escaut

On signale une nouvelle crue de l'Escaut, au sud de Tournai, près d'Antoing. Plusieurs villages frontières sont inondés.

A Termonde, l'Escaut déborde. Plusieurs usines sont arrêtées. On signale des dégâts très importants.

La Lys continue à monter également. Les communications sont interrompues entre Courtrai et Thourcut.

La situation en France

DANS LA VALLÉE DE LA HAYNE

La situation ne s'est guère modifiée, au cours de la dernière journée. Il semble que la cure ait atteint son maximum. Toutefois, il faut craindre que sous la poussée des eaux, de nouvelles ruptures ne se produisent dans les digues de la Hayne.

Les équipes de sapeurs du génie, aidées par des chasseurs du 2e bataillon, poursuivent les travaux de consolidation des digues de l'Hogneau. Le ravitaillement des populations de Thivencelles et Saint-Aybert est assuré.

SUR LA VOIE FERRÉE ENTRE LA GORGUE ET ESTAIRES LES EAUX SE SONT RETIRÉES

On signale qu'entre La Gorgue et Estaires, la décrue des eaux s'est accentuée sur la voie ferrée, laquelle est presque totalement dégagée. Les dégâts occasionnés au chemin de fer sont, d'apparence, peu importants. Mais il faudra vérifier prudemment les voies.

Dans la Flandre

Une amélioration très sensible se manifeste depuis dimanche sur tous les points inondés de la région de Merville, Estaires, La Gorgue et Bailleul. La baisse des eaux n'a point cessé depuis trois jours et continue.

A BAILLEUL, les habitants évacués des baraquements ont pu y rentrer

A NIEPPE, les cultivateurs chassés par l'inondation ont également regagné leurs fermes. Les ouvriers de la blanchisserie Leduc ont repris le travail mardi ; ceux de la blanchisserie Fauvergue, rentreront aujourd'hui jeudi au complet.

A LA GORGUE, les eaux se sont retirées des rues inondées. Les tissages arrêtés fonctionnent depuis le 4. Le tissage Lefranc qui avait été envahi le premier se remet en marche jeudi matin.

A MERVILLE, la situation s'est grandement améliorée depuis samedi qui fut la journée la plus critique. Il ne reste qu'un espace inondé dans une seule rue, celle des Capucins. Le travail a repris mercredi matin à l'usine Pauweis ; la rentrée se fera jeudi matin dans les autres usines évacuées.

Les habitants ont regagné leurs baraquements et procèdent à un nettoyage nécessaire. Les routes sont libres vers les hameaux du sart et de la Brianne et les fermiers qui étaient isolés peuvent maintenant aller et venir et se ravitailler par leurs propres moyens.

A ARMENTIERES, la baisse des eaux a été de 12 centimètres contre 15 la veille.

On estime que le chômage aura complètement disparu jeudi soir. Toutefois le tissage Dufour-Deren ne pourra probablement pas ouvrir ses portes jeudi matin. On craint que d'action de l'eau n'ait descellé les métiers à tisser. Le crémage Mahieu, situé sur le territoire d'Erquinghem-Lys, devra probablement encore chômer toute la semaine.

A ESTAIRES, les eaux de la Lys qui avaient envahi les champs et les près riverains sont rentrées dans leur lit.

En somme, tout danger paraît maintenant écarté, à moins de nouvelles pluies.

Les dégâts causés par les inondations atteignent principalement la culture. Il serait difficile d'en évaluer l'importance.

INONDÉS

N'attendez pas le secours des Autorités
Achetez dès aujourd'hui l'appareil automatique

SECURITAS

fonctionnant sans force motrice, sans surveillance, sans entretien avec l'eau potable des villes.
Remonte 3.000 l. à l'heure à 3m50 de hauteur. Prix : 200 fr.
Pose facile et durée indéfinie. Notice franco

Etablissem. POCHAN, MARCHAPT et Cie
17-19, Av. du Commerce, VALENCIENNES

LA CRUE DE LA SEINE

La crue de la Seine et de la Marne s'accentue. Dans Paris, la physionomie du fleuve a peu changé mais, en banlieue, les eaux envahissent les rues des localités riveraines.

Plusieurs maisons ont dû être évacuées et une centaine de personnes ont été hébergées au fort de Vincennes.

Des pontonniers des régiments du génie et des équipes de marins des ports de la Manche étaient hier à pied d'œuvre avec tout le matériel nécessaire.

CELLE DE L'OISE

L'Oise continue à monter. Les rues sont envahies par les eaux et les Compagnies du gaz et des eaux ont dû cesser tout travail. La municipalité a dû faire venir de Senlis le pain nécessaire à la population.

A Montataire, un grand nombre d'usines ont été obligées d'arrêter le travail. Quinze ménages ont été évacués. Les routes sont inondées et la circulation y est impraticable.

CELLE DE L'AISNE

En raison des pluies continues, l'Aisne, dans la région de VOUZIERS, de RETHEL et de SAINTE-MENEHOULD, n'a baissé hier que de quelques centimètres. Les quartiers bas de Rethel sont encore submergés. Toutefois, beaucoup d'habitants ont pu réintégrer leurs demeures.

Autour de SOISSONS, la circulation est toujours difficile. Les relations entre VAILLY et SOISSONS par voie ferrée sont coupées à MISSY-SUR-AISNE où la voie est submergée.

HORTICULTEURS DU NORD

L'élection pour le renouvellement du tiers sortant du Conseil d'administration de la Société d'Horticulture du Nord de la France, aura lieu le 10 janvier prochain.

Les membres sortants ont accepté de solliciter le renouvellement de leur mandat et le Conseil a décidé de joindre à leurs noms ceux de quatre candidats nouveaux pour remplacer les conseillers démissionnaires ou décédés.

Il est entendu que, malgré cette indication donnée uniquement pour faciliter le scrutin et la bonne marche de la Société, le vote reste absolument libre, tout adhérent étant de droit électeur et éligible.

Les votes seront recueillis dans deux urnes : 1° Amateurs (bulletins verts) ; 2° Professionnels (bulletins roses).

Voici les noms des candidats :

Professionnels. : MM. Bocquet Ch., horticulteur ; Bongard, entrepreneur de jardins, conseiller sortant ; Delahaye-Lefebvre, horticulteur, conseiller sortant ; Depuit, jardinier-chef, conseiller sortant ; D'Heilly, horticulteur, conseiller sortant ; Mayeux, horticulteur, conseiller sortant ; Ponthieux, horticulteur.

Amateurs : MM. Desrousseaux, chef de division à la Préfecture du Nord ; Dubrulle, propriétaire, conseiller sortant ; Ghesquier, architecte à Lille ; Malaquin, professeur, conseiller sortant ; Merryman, négociant, conseiller sortant.

Voici, d'autre part, l'ordre du jour de cette assemblée du 10 janvier :

1° De 17 h. à 18 h., petite salle du rez-de-chaussée du Palais-Rameau, à Lille : élection du tiers sortant du Conseil d'administration ;

2° A 18 h. précises, salle du premier étage : Lecture des procès-verbaux ; Comptes du trésorier pour 1925 ; Rapport du secrétaire général sur les travaux de l'année 1925 ; Tirage de la tombola ; Proclamation du scrutin.

UNIVERSITÉ DE LILLE

M. Pierret, agrégé près la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lille, *est nommé à compter du 1er janvier 1926* professeur d'hygiène et de bactériologie à la dite Faculté, en remplacement de M. Breton, décédé.

DANS LES P. T. T.

De l' « Officiel » : sont promus directeurs de 1re classe, les directeurs de 2e classe : M. Lambert d'ARRAS et M. Laxbard, breveté, d'AMIENS.

Est promu rédacteur, services extérieurs à LILLE, M. Lasserre, commis à Joigny.

Est nommé rédacteur en Tunisie, M. Biéry, d'AMIENS

EN DEUX LIGNES

Paris. — M. Stoyadinovitch, ministre finances serbe et experts partis pour embarg Amérique.

— Décision préfet police interdit scènes spect. à Gourry « l'esprit » de Ronquerolles.

— M. Henry Bérenger, ambass. à Washington, parti pour le Havre puis l'Amérique.

Nimes. — Mme Redier a gagné gros lot loterie espagnole : 57 millions francs papier.

Rome. — Obsèques reine Marguerite le 11 janvier. Le corps sera inhumé au Panthéon.

Tien Tsin. — Général Fengyn Tsiang abandonne vie politique. Il se rendrait à Moscou.

Athènes. — Ministres Economie nationale et Marine donnent leur démission.

PLUS DE CENT VICTIMES D'UNE BATAILLE AU CAP

Une bataille rangée, à laquelle participaient 3.000 indigènes, a eu lieu à la mine de Modder, dans le Rand au Cap.

On compte huit tués et une centaine de blessés.

Epilogue de l'accident de chemin de fer de Landrecies

DES CONDAMNATIONS ONT ÉTÉ PRONONCÉES PAR LE TRIBUNAL D'AVESNES

Le 13 juin 1925, l'express Paris-Cologne qui avait dû stopper près du passage à niveau des Etoquies par suite d'un accident, fut tamponné par un train de marchandises qui s'était garé à Landrecies pour laisser passer l'express et s'était remis en marche. Le fourgon de queue et le wagon postal subirent le terrible choc ; un postier fut tué ; un autre mourut de ses blessures et sept personnes furent blessées.

A la suite de l'enquête ouverte, les principaux responsables, le chef du train tamponné M. Gustave Bertrand, le garde frein, Poupart Armand, 35 ans et Charles Hanciaux, 37 ans mécanicien du train tamponneur, furent inculpés.

Ces trois agents ont comparu mardi devant le Tribunal correctionnel d'Avesnes.

M. Dupuich, Procureur de la République, occupait le siège du Ministère public. Les inculpés sont défendus par MM. Pécard, Vinois et Maire, du barreau d'Avesnes.

L'accusation reproche au garde frein Poupart de n'avoir pas fait couvrir son convoi par des pétards. Ce dernier déclare s'être conformé aux ordres de son chef, lequel depuis 3 ans lui a toujours recommandé de ne pas quitter son fourgon avant qu'il n'en reçut l'ordre. En l'occurrence, Bertrand a eu le tort de donner pareils ordres à Poupart qui en les exécutant n'eut plus le temps de couvrir son train devant l'arrivée du train de marchandises.

En ce qui concerne Hanciaux, l'accusation lui reproche d'avoir lancé son convoi lourdement chargé à une allure trop vive.

Hanciaux, pour sa défense déclare qu'en marchant même à une allure même réduite il n'aurait pu éviter le tamponnement, étant la charge remorquée et l'impuissance des freins.

Bertrand lui assure que tout s'est passé normalement. Il avait ordonné à Poupart de « tirer les tirettes » ce qui est normal dans de pareilles circonstances.

M. le Procureur de la République fait remarquer que d'après le réglement c'est le chef de train, aidé du mécanicien et du chauffeur qui doit se livrer à ce travail, le garde frein ne devant penser qu'à couvrir son convoi avec des pétards.

Après plaidoiries, le Tribunal prononce les condamnations suivantes :

Poupart à 3 mois de prison avec sursis et 300 francs d'amende ; Hanciaux, 4 mois de prison avec sursis et 300 francs d'amende ;

Bertrand, 6 mois de prison, avec sursis et 300 francs d'amende.

La Compagnie du Nord est déclarée civilement responsable.

Les nouveaux prix de vente des tabacs

Nous avons dit que le projet financier de M. Doumer qui vient d'être distribué à la Commission des finances de la Chambre prévoit une majoration notable des prix de vente actuels des tabacs.

Le prix du scaferlati ordinaire passerait, ainsi que l'on sait, de 37 fr. 50 à 62 fr. 50 le kilo, soit 2 fr. 50 le paquet de 40 grammes.

On appliquerait un relèvement identique au prix des tabacs ordinaires à mâcher (rôles ordinaires et carottes).

Le prix de la poudre ordinaire à priser, dont le coût de revient n'atteint pas celui du scaferlati, serait relevé de 35 à 60 francs.

Les tabacs de vente restreinte destinés aux troupes et aux établissements de charité publique sont, en principe, vendus à des tarifs voisins du prix de revient. Ces derniers ayant subi des majorations, les tarifs de vente se trouveront relevés comme suit :

Scaferlati de troupe et d'hospice, de 4 fr. à 7 francs le kilo.

Poudre d'hospice à priser, de 4 fr. à 7 fr. le kilo.

Tabacs à mâcher de troupe et d'hospice, de 8 fr. à 10 francs le kilo.

UN MILLION DE DÉGATS D'UN INCENDIE A COMPIÈGNE

Un incendie a détruit le parc à fourrages de la garnison de Compiègne, situé à l'angle des rue de Vivenel et d'Othanin.

Malgré le manque d'eau causé par l'interruption du service des eaux par suite de la crue de l'Oise, on a réussi à préserver les habitations voisines, ainsi que le bâtiment Sud du 15e Régiment, de chasseurs à pied et le collège Municipal.

Les dégâts sont évalués à près d'un million

Une enquête est ouverte par l'autorité militaire.

L'ACTE D'UN IGNOBLE INDIVIDU

Vers 19 heures, hier soir, Joseph Blanc, 25 ans, demeurant rue de Belleville à Paris, a entraîné dans sa chambre une fillette de 9 ans, Georgette Petitfour, dont les parents habitent 18, impasse des Couronnes. Blanc s'est livré sur l'enfant à des actes abominables et la jeune Georgette a dû être transportée d'urgence à l'hôpital Trousseau où elle a été opérée. Son état est grave. Quand au sinistre individu, il a été arrêté et a fait des aveux complets.

L'EX-KAISER FAIT DU CINÉ

La « Gazette de Francfort » critique vivement Guillame II, qui a accepté de figurer dans un film tourné par une maison française qui, sous le titre de : « Une journée à Dorn », vient d'être donné à Londres avec un grand succès.

« Il paraît qu'il a bien joué. Ça n'est pas étonnant. Il a toujours été, même dans son règne un acteur de cinéma ».

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Couvert ; petites pluies intermittentes ; vents de Sud-Ouest 6 à 11 mètres ; température minimum 9°.

Va-t-on capturer les bandits de Bry-sur-Marne ?

La police judiciaire poursuit son enquête sur l'affaire de Bry-sur-Marne. Le brigadier Rousselet qui est chargé de l'enquête a pu établir un signalement assez précis des deux agresseurs de l'encaisseur de la banque.

Celui qui était au volant était un homme de 28 ans environ, de 1 m. 70 de taille, de *corpulence moyenne, petite moustache châtain* foncé, coiffé d'une casquette à visière de cuir et revêtu d'un imperméable kaki.

Le second paraissait avoir 20 ans environ, il avait 1 m. 75, mince, imberbe, le teint mat, il porta, durant toute la journée, tantôt un chapeau mou gris foncé, tantôt une casquette jockey grise. Son pardessus était de forme raglan, de couleur foncée et il avait un veston gris.

Les policiers ont appris que les deux individus avaient séjourné à Bry à partir de midi. On les a vus rôder dans différentes rues et ils ont déjeuné dans un restaurant voisin des écoles.

D'autre part, la Banque à laquelle appartenait l'encaisseur a offert à la police judiciaire une prime de 10.000 francs qui reviendra à toute personne pouvant fournir des renseignements susceptibles d'amener l'arrestation des malfaiteurs.

Dernière heure

OPÉRATIONS VICTORIEUSES AU MAROC

A la suite des dernières opérations, la situation se présente ainsi au Maroc. Sur le front du groupement de Taza, un millier de familles ont fait leur soumission ; chez les Marmisses, Amar d'Ahmidou rallie à sa cause, les fractions du nord-ouest et groupe ainsi autour de lui quinze cents familles.

Sur le front Gzennaya, nos forces parties de Tizi Ouzli, de Bab-Karoum et de Souk-es-Sebt ont atteint tous leurs objectifs et l'un de nos groupes s'est emparé du Djebel Azron-Ouchan et de Tizi Abnaliah Yacoub.

Dans le cercle du Haut Ouergha, deux mille huit cents familles ont accepté nos conditions et l'ancien poste d'Aïn-Médionna a été réoccupé.

Ces importants résultats politiques ont amené la création en avant de nos lignes, sur les deux tiers du front nord, d'une marche ralliés mettant nos postes à l'abri des coups de l'ennemi.

ROUBAIX

BUREAUX : 20, Grande Place. Téléph. 9-52
DÉPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

Les opinions de Séraphin

Séraphin se tordait, au parvis Saint-Martin. Insensible à la pluie il riait comme une petite folle. Il lisait l'étrange aventure de mévroée, adhérents de la secte de « Notre-Dame des Pleurs » qui ayant fait irruption dans l'église de Bombon avaient fait subir, au curé du lieu, la peine de la flagellation.

Ces fanatiques venaient de Bordeaux, du pays qui a le mérite rare de produire de bons vins et un député-prêtre : M. l'Abbé Bergey.

Je ne vous conterai pas l'histoire dit Séraphin. Vous la savez. Elle est simple, suave, naïve. Naïve comme le sont toutes celles qui tirent leur origine d'apparitions « mystérieuses », se compliquant, de suite, d'un petit négoce facile, prospère et plein d'agréments. Allez-y donc.

Une concierge, à Bordeaux, vit pleurer une vierge ! Elle était de plâtre exécrant de Lourdes. Et les larmes qui perlaient aux yeux de la statuette étaient de pur cristal. Elles étaient limpides, comme des pleurs de source se jouant dans les herbes timides, humbles et discrètes. Et cela, incontestablement, était miraculeux. C'était la scène renouvelée qui transfigura, en face d'une roche, Bernadette Soubirous. Elle renouvelait, pour les rajeunir, les apparitions déjà vieilles et démodées, qui ont, un peu partout, permis de lucratifs pèlerinages.

Mais, ici, la Vierge ne souriait pas. Elle ne demandait pas que, près de la roche qu'elle illuminait, on édifiât une basilique. Elle avait du chagrin. Et elle pleurait dans la loge d'une concierge, qui en était toute retournée. Elle pleurait. Pourquoi ? L'Histoire ne le dit pas ; c'était une vierge triste !

Grand tapage à l'archevêché. M. l'abbé Bergey veut bien que les monopoles d'Etat fassent retour aux entreprises privées, mais malheur à qui touche aux monopoles d'Eglise. Elle seule a le droit de faire rire et pleurer les vierges. Elle les fait apparaître et disparaître à son gré. Et ses affaires n'en vont pas mal. Mais une concierge !

On confisqua, pour la transporter à l'archevêché « Notre-Dame des Pleurs » et l'on fit analyser les larmes, « qui n'étaient que de l'eau ! »

Et voilà, conclut Séraphin, un cas troublant Qui peut dire la composition chimique des pleurs de la Vierge, de la vraie ? Personne. Alors où est la vraie Vierge ? Celle dont les larmes sont celles des humains. Celle qui ont la formule de l'eau.

C'est une querelle de boutique et de charlatans que je ne me fais pas fort de résoudre. Et la concierge de Bordeaux n'a rien inventé. Elle a voulu faire comme l'Eglise : tirer profit « d'apparitions », exploiter les mystères et les... simples d'esprit. *E. B.*

T.S.F. Tous les concerts de l'Europe. Poste « Bijou » 175 fr. garanti
DUCASTEL-BLANDIN, 61, rue Nationale, LILLE

LES BONNES AMES

L'Administration des Hospices de Roubaix remercie bien vivement le généreux anonyme qui vient de lui faire parvenir la somme de 120 francs pour donner quelques douceurs aux vieillards de l'Hospice civil.

FEUILLETON DU 7 JANVIER 1926. — N° 31

TROTTINETTE

Par Jules Lermina

Puis lecture fut donnée de l'acte d'accusation, les témoins furent appelés et quittèrent la salle d'audience. Puis l'interrogatoire commença.

En fait l'accusation n'avait recueilli contre lui aucune charge nouvelle. Il est vrai que le faisceau d'indices groupé par la première enquête était plus que suffisant pour étayer l'inculpation.

— Donc, dit le magistrat, vous reconnaissez la matérialité de tous les faits ; vous reconnaissez avoir été arrêté encore un couteau à la main, vous ne niez pas que le portefeuille de la victime ait été trouvé dans votre poche ; comment, alors, vous obstinez-vous à nier le crime commis, dont l'évidence éclate à tous les yeux ?

A cette question directe, Victor répondit :

— Monsieur le président, j'ai beaucoup réfléchi pendant ma longue prévention, et je me suis demandé moi-même si réellement j'étais ou je n'étais pas coupable... Je sais que je me suis trouvé cette nuit-là dans un état d'ivresse naturelle ou factice — je l'ignore et ne veux pas le rechercher — qui m'a ôté la notion de mes actes et de mes pensées. Je pourrais donc répondre à votre interrogatoire que je suis surtout coupable de m'être enivré et réclamer l'indulgence de MM. les jurés pour un acte dont, en réalité, je n'aurais pas été consciemment coupable.

Il s'exprimait lentement, avec une courtoisie parfaite et qui faisait sur l'auditoire une *excellente impression*.

Le président, peut-être bienveillant, ne l'interrompait pas.

— *Peut-être, continua-t-il*, serait-ce là le moyen le plus certain de sauver sa tête : pourtant je ne puis, je ne veux pas l'employer... Je reconnais, comme vous le dites, monsieur le président, la matérialité des faits, et pourtant je dis : ce couteau qui était dans ma main, ce n'est pas moi qui l'avais saisi ; ce portefeuille, cet argent qui a été trouvé dans ma poche, ce n'est pas moi qui l'y avait mis.

Un murmure d'incrédulité l'interrompit.

Le président réclama sérieusement le silence. Puis, s'adressant à l'accusé :

— Vous avez le droit, dit-il, d'user de tel système qui vous paraît le plus utile à vos intérêts. Cependant, il est bon de vous avertir que l'invraisemblance de vos assertions frappe les esprits les moins prévenus. Vous reconnaissez que vous aviez le couteau dans la main et vous prétendez que ce couteau ne vous appartient pas et que vous ne l'aviez pas pris. Il faut donc que quelqu'un voit l'ait mis dans la main, comme il faut d'après votre système — que quelqu'un ait mis dans votre poche le carnet et les billets de banque. Tout est possible, je le reconnais, mais encore faudrait-il qu'à l'appui d'affirmations aussi étranges vous apportiez quelques arguments, quelques indications. Parmi les gens qui vous ont poursuivi, arrêté, vous connaissez-vous quelque ennemi ?

— Aucun !

— C'est dans le magasin même de votre père qu'on été faites les constatations relatives et au couteau et au portefeuille. Votre père et votre sœur, appelés et entendus dans l'instruction à titre officieux, n'ont remarqué aucun indice que vous avez été victime d'une machination que nous n'hésiterions pas à qualifier d'infâme si elle était prouvé et dont les auteurs subiraient la vindicte des lois. Mais, encore une fois, pouvez-vous fournir à la justice quelque renseignement qui infirme l'évidence des faits constatés ?

— Je ne puis rien dire de plus, répliqua Victor, d'une voix ferme : je n'ai pas commis le double crime qui m'est imputé. Je n'avais pas de couteau sur moi ; je n'avais, quoi qu'on en dise, aucun besoin d'argent ; je ne connaissais pas le malheureux qui a été frappé...

— Attendez : nous allons passer à la seconde partie de votre interrogatoire. L'instruction a recueilli des indications très graves que l'accusation a relevées et qui tendent à prouver que vous étiez décidé à vous procurer de l'argent par tous les moyens possibles ; que vous aviez rencontré M. de Sémery et que vous le saviez porteur d'une forte somme d'argent ; qu'enfin le couteau qui, en effet, ne vous appartenait pas, a été pris par vous, quelques minutes avant le crime, dans un débit de vins où vous vous étaiez attardé avec des gens de mauvaise mine qui n'ont pu être retrouvés.

« Victor Verdier, je vous explique tout cela pour que vous fassiez un dernier retour sur vous-même. Tout à l'heure, vous allez être confondu par les témoignages les plus positifs, les moins discutables, dus à des indifférents qui n'ont contre vous ni haine ni prévention ; alors, à moins d'être un criminel endurci, — ce que nous ne pouvons nous résoudre à croire, — vous serez contraint à l'aveu... Pourquoi ne pas devancer ce moment inévitable ?... Voyons, j'en appelle à votre conscience. Jusqu'ici vous avez été un honnête homme et, en dépit de quelques défauts imputables au milieu dans lequel vous viviez, vous avez une bonne réputation. Vous pouvez encore, par votre franchise, pallier l'horreur du crime commis... mais songez-y bien, dans quelques instants il sera trop tard... Je vous écoute.

Victor avait baissé la tête et paraissait réfléchir profondément. En vérité, il se consultait.

Pendant sa prévention, deux phases s'étaient produites dans ses réflexions. D'abord, il s'était interrogé dans toute la franchise de son cœur, se demandant si réellement il n'avait pas commis le crime, à son insu, sous l'empire de l'ivresse. Mais il avait acquis la conviction absolue de son innocence.

Puis, alors qu'il se sentait découragé en face de la marée de témoignages qui montait autour de lui, et sous laquelle il se sentait submergé, il se demandait s'il ne valait pas mieux cesser de lutter contre la fatalité et accepter nettement la version de l'ivresse inconsciente. Avec de belles phrases de repentir, quelques mouvements de dés